



Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Beaucoup de points seront à soulever au cours de cette séance et de la prochaine, afin de faire un état des lieux précis, honnête, et donc alarmant de notre point de vue, concernant l'Education Nationale, que nous servons pourtant avec conviction.

Cependant, en premier lieu, il nous semble important de rappeler que cette instance du CDEN a permis l'an dernier, un dialogue social.

Un dialogue social respectueux de la parole de chacun, et notamment de la nôtre, représentants syndicaux élus des professions qui agissent au sein des établissements. Un dialogue social démocratique donc où chaque point de vue peut s'exprimer, y compris dans le mécontentement, sans irrespect, ni pression envers les personnes qui les expriment. Un dialogue social démocratique, tout simplement.

Nous insistons sur ce point, pour appeler de nos vœux la poursuite de cet état de fait. Qu'ici au moins le travail syndical (donc professionnel), la notion de représentants élus soient respectés.

Nous espérons que les instances locales continueront de garantir une construction démocratique des décisions politiques. Qu'il ne soit pas possible ici d'entendre et de voir tolérer des propos qui viseraient à destituer les syndicats de leur rôle démocratique et représentatif, ou à en ridiculiser la parole et la portée, sous prétexte que ceci semble désormais permis ouvertement au niveau de la représentation nationale.

Vous comprendrez Mesdames et Messieurs que nous sommes choqués et inquiets, en particulier suite à la commission parlementaire de la semaine dernière. Nos collègues ont été dénigrés et appelés à se taire par des représentants de la Nation, dont

certaines issues de la majorité présidentielle, refusant d'entendre l'état des lieux d'une rentrée alarmante, en raison des choix politiques dont ils étaient partie prenante.

Pour ce qui nous concerne directement aujourd'hui, et dans l'espoir d'un dialogue social qui reste limpide, nous demandons à aborder plusieurs points pour cette rentrée.

Afin d'informer au mieux nos collègues et avoir une vision précise de l'état des dotations financières d'une année sur l'autre, nous demandons à disposer des dotations financières par établissement.

Les établissements en travaux ont été nombreux l'an dernier, et la conclusion de certains chantiers a pu se faire du mieux possible grâce aux informations transmises par le département aux représentants syndicaux, et directement aux équipes concernées localement.

Nous demandons donc que cette année encore les décisions de travaux et autres projets de construction soient listés pour nous en informer, que le conseil départemental encourage les directions d'établissement et les entreprises à écouter les agents sur place et à les faire participer aux choix concernant leurs locaux et leurs conditions de travail.

Nous en profitons pour rappeler l'importance selon nous de conserver des établissements scolaires à taille humaine. Par exemple, le projet d'agrandissement du collège Louis Braille d'Esbly nous interpelle, si les effectifs devaient passer à 1000 élèves, nous serions bien loin des 600 élèves qui nous semblent être un seuil à ne pas dépasser. Nous ne pouvons accepter des "collèges usines" d'une telle envergure. Les élèves doivent avoir droit à un accueil qui soit le plus individualisé possible, à un âge où ils sont en pleine construction et ont besoin d'une attention et d'un accompagnement bienveillants.

De plus, nous espérons voir la question de l'adaptation des locaux aux questions environnementales abordée cette année. Cette adaptation est essentielle pour proposer des lieux d'enseignement viables et des conditions de travail acceptables aussi bien lorsque les températures élevées se prolongent à certains moments de l'année, que quand la question de l'économie d'énergie encourage à limiter les niveaux de chauffage ou l'usage des lumières. Beaucoup de choses sont à penser et

une grande partie des professionnels concernés dans les établissements est prête à les penser.

Ce ne serait pas donner aux collègues publics le soin qu'ils méritent, que de laisser possible le déroulement des cours dans des salles à 32, 35, 38 degrés plusieurs jours d'affilée, ou au contraire à 15 ou 16 degrés comme cela a pu arriver cette année.

Enfin, nous terminerons sur la question de la priorité de l'enseignement public, qui dans sa vocation à accueillir tous les élèves sans aucune distinction ni discrimination, afin de faire société autour d'une culture commune, doit être selon nous le seul destinataire des dépenses publiques liées à l'enseignement. Nous nous inquiétons de voir des locaux de l'enseignement public prêtés à l'enseignement privé à Serris. Soucieux que l'argent de tous les contribuables soit utilisé à des locaux accessibles, ouverts, créés pour tous.

Mesdames et messieurs les membres du CDEN, nous vous remercions pour votre écoute.